

Haut-Jura Saint-Claude

Avignon-les-Saint-Claude • Bellecombe
Chassal-Molinges • Choux • Coiserette
Coteaux-du-Lizon • Coyrière • La Pesse
La Rixouse • Lajoux • Larrivoire
Lavans-les-Saint-Claude • Les Bouchoux
Les Moussières • Leschères • Ravilloles • Rogna
Saint-Claude • Septmoncel-Les Molunes
Villard-Saint-Sauveur • Viry • Vulvoz

Edito

Lors du dernier conseil communautaire les comptes administratifs 2023 ont été adoptés à l'unanimité. Ces comptes révèlent pour notre collectivité une situation financière encourageante.

Ils mettent notamment en lumière un résultat d'exercice de + 1,113 K€ pour le budget général (+20% par rapport à l'année précédente) démontrant ainsi une gestion prudente des ressources financières de la communauté.

Les dépenses réelles d'investissement, toutes catégories confondues, ont atteint un total de 3,425 K€, dont 2,685 K€ ont été alloués au budget général. Ces chiffres reflètent l'engagement continu et volontaire de la communauté à investir dans des projets essentiels pour le territoire.

Ces résultats positifs témoignent d'une gestion responsable des finances publiques, soulignant la capacité de la collectivité à maintenir une stabilité budgétaire tout en poursuivant ses objectifs de croissance. Ils offrent également une perspective prometteuse et fournissent une base solide pour la mise en œuvre de nos futurs projets.

Isabelle HEURTIER

Présidente de la
Communauté de communes
Haut-Jura Saint-Claude



Pourquoi construirons-nous le centre nautique ?

Il est normal que ce projet suscite des interrogations, voire des craintes quant à son financement. Ces questionnements sont légitimes et entendables dès lors qu'ils ne relèvent pas de pures postures d'opposition.

L'apprentissage de la natation à l'école est devenu obligatoire en France, depuis un décret de 1879 ! Hélas, nos scolaires n'ont pas accès à ce droit. La courte période d'ouverture estivale de l'ancienne piscine du Martinet et le manque d'équipements proches privent la plus grande partie des élèves de nos écoles de cet enseignement. Notre futur centre nautique répondra à ce besoin, et profitera à tous nos habitants, tout au long de l'année.

Un équipement fonctionnel et durable

Cet équipement, conçu dans une démarche durable dans sa construction comme dans son fonctionnement, sera bien plus qu'un ensemble de bassins et de lignes d'eau.

Sans devoir aller jusqu'à Oyonnax ou Bellecin, que vous soyez jeune ou senior, porteur ou non de handicap, sportif ou sédentaire, vous bénéficierez sur place d'un espace adapté à vos envies, agréable et convivial, pour pratiquer vos loisirs, vos activités sportives, de détente ou de maintien en forme telles que l'aquagym, aquabike,

aquadoce, bébés nageurs, pour vous accorder un temps de relaxation et de soins dans l'espace « bien-être », ou tout simplement profiter du soleil et de la qualité d'un site remarquable.

Une attractivité du territoire accrue

De toute évidence, cet équipement enrichira l'activité touristique quatre saisons de notre Haut-Jura, en s'inscrivant dans la nécessaire évolution inhérente au changement climatique. Il constituera une destination supplémentaire pour les touristes hébergés sur l'ensemble du massif, randonneurs, skieurs, vététistes... Il sera un vecteur de fréquentation accrue du camping municipal voisin, de nos musées, et profitera à la Ville Centre.

Sans pouvoir assurer que la présence d'un centre nautique sera déterminante pour la fidélisation sur le territoire des collaborateurs de nos chefs d'entreprises et de leurs conjoints, nous sommes convaincus qu'elle y contribuera, et aura, in fine, un effet positif sur l'activité économique.

Nous sommes persuadés que cet équipement est essentiel pour la qualité de vie de nos habitants, pour l'activité et l'attractivité de la Communauté de communes et de Saint-Claude.

Croire au bien-fondé d'un projet n'interdit pas de s'interroger sur les conséquences qu'il

aura sur les finances de la collectivité qui le porte. Sans s'aligner sur le poncif « quand on veut, on peut », les élus qui le défendent devraient être animés par la volonté de travailler ensemble, de partager leurs envies, et leurs compétences, et de confronter leurs points de vue et leurs craintes, dans l'écoute et la bienveillance, et dans le seul but d'en optimiser la réussite, et de franchir les obstacles.

Un investissement réfléchi, cohérent et responsable

Même si une étude de prospective financière, présentée au dernier Conseil Communautaire, établit que la construction et le fonctionnement du centre nautique ne mettront pas notre Communauté de Communes en péril budgétaire, nous savons qu'ils impacteront nos marges de gestion et qu'ils réduiront nos choix, à court et moyen terme.

C'est bien en connaissance de cause, et en toute responsabilité, que nous porterons ce projet à son terme, pour notre territoire, ses habitants, et ses acteurs, qui le méritent bien.

Notre enthousiasme et notre détermination sont autant de gages pour nos financeurs qui partagent avec nous la même ambition pour le Haut-Jura.

En bref

Nouvelles boutiques sur Achetez à Saint-Claude

Quatre nouveaux adhérents viennent de rejoindre la place de marché local : www.achetezasaintclaud.fr. Rendez-vous donc à La Cave d'Alex, La Boite Ludik, La Fabrique Engagée - Jura Polaire et Les Pépinières d'Altitude et Paysages pour dépenser vos chèques KDO et soutenir l'économie locale.

L'artisanat local mis à l'honneur les 6 et 7 avril

Venez retrouver l'Atelier des Savoir-Faire et ses artisans adhérents à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art à la Maison du Peuple, de 10h à 18h. Découvrez l'offre de l'association et essayez-vous à des techniques artisanales lors de trois ateliers gratuits de 2h (tout public). Vente de créations sur place.

Participation à la « Journée des internes »

Samedi 16 mars, la Communauté de communes était présente au salon « Journée des Internes » à Arc-et-Senans, fréquenté par une soixantaine d'étudiants en médecine. La collectivité a présenté les atouts du territoire et les différentes politiques d'aides mises en place afin d'attirer de nouveaux professionnels.

Mattis BASILLE : nouvel ambassadeur du territoire

La Communauté de communes soucieuse de soutenir les jeunes du territoire dans leurs pratiques sportives, sponsorise cette année Mattis Basille. Ce skieur professionnel longue distance, originaire de Leschères et âgé de 22 ans, portera les couleurs de Haut-Jura Saint-Claude à l'échelle nationale et internationale.

Centre nautique : Le plan de financement détaillé

Le Rapport d'Orientation Budgétaire, a mis en évidence la capacité financière de la collectivité à porter le projet.

Le besoin de financement des investissements tient compte de la piscine et des autres investissements de la collectivité.

Le plan de financement du projet de centre nautique est le suivant :

- **Montant de l'opération** : 15 590 000€ TTC soit 12 992 000€ HT de dépenses. Ce montant est bien conforme au plan de financement déposé pour les demandes de financement.

- **Montant de FCTVA** : 2 598 400 €. Ce fond est une compensation de TVA qui sera reversée à la Communauté de communes.

- **Reste à financer** : 13 032 950,78€ (Soit le montant TTC - FCTVA)

- **Subventions attendues** : 7 824 000,00€, soit à minima 60%

- **Autofinancement de la collectivité** : 5 208 950,78€

- **Montant déjà réglé à ce jour** : 1 531 459,00€

- **Reste à financer pour HJSC** : 3 677 491,78€

L'autofinancement net (épargne nette) financera une partie de cet investissement et le reste sera couvert par de l'emprunt. Le débat d'orientation budgétaire a également permis de déterminer la part pouvant être maintenue en investissement en dehors du projet piscine. Ces investissements annuels sont évalués à 1 000 000€ par an. Ils comprennent à la fois les investissements nécessaires au renouvellement des équipements existants mais également la part d'autofinancement de nouveaux projets.

Un projet viable avec un coût de fonctionnement maîtrisé

Une étude financière a été confiée au cabinet Stratorial afin d'évaluer la faisabilité du projet et la capacité de la collectivité à répondre à cet enjeu.

Cette étude démontre que la collectivité peut assurer le portage de l'investissement, son renouvellement, mais aussi le fonctionnement de cet équipement.

L'agenda

27 MARS 2024 - 18H

L'heure musicale

Le Conservatoire de musique de Saint-Claude organise un concert-audition des élèves des classes de saxophone, accordéon, trompette, piano, violon, flûte et tuba. Ouvert au public, entrée libre.

Conservatoire de Musique, Salle 3
5 blv de la République - 39200 SAINT-CLAUDE
Renseignements : 03 84 45 10 01

30 MARS 2024 - À 10H ET À 14H

Visites-conférences archéologie

Sébastien Bully, archéologue et chercheur au CNRS, vous fait visiter l'église de Saint-Lupicin et la cathédrale de Saint-Claude ainsi que le sous-sol archéologique du musée de l'Abbaye.

Gratuit, sur inscription auprès des médiathèques
RDV à 10h à la médiathèque de Saint-Lupicin :
03 84 42 81 32, puis à 14h au Dôme à Saint-Claude : 03 84 45 05 69

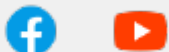
JUSQU'AU 2 NOVEMBRE 2024 - 13H30 À 18H

Exposition « Prêts, feu, créez ! »

Partez à la découverte de la puissance transformatrice du feu. Outil de travail du forgeron, céramiste, tonnelier, verrier ou bien joaillier, ces artisans vous dévoilent leurs savoir-faire dans cette nouvelle exposition.

Atelier des Savoir-Faire
1, Grand'Rue - 39170 RAVILLOLES
Renseignements : 03 84 42 65 06

Retrouvez-nous



Contactez-nous

13 bis Boulevard de la République - 39200 SAINT-CLAUDE
03 84 45 89 00 - contact@hautjurasantclaud.fr - www.hautjurasantclaud.fr

